

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16631**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de la communication

Nouvel intitulé : Responsable de la communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
IICP Paris (Institut international de communication de Paris)	Directeur de l'IICP

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321p Journalisme et communication : organisation-gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable de la Communication est chargé de développer l'image de son entreprise soit vers l'interne, en direction des salariés, soit vers l'externe, en direction des clients, des partenaires, ou même au regard de la concurrence. En fonction de la politique de l'entreprise, il va définir les axes de la stratégie de communication à développer et va élaborer, au sein d'une équipe restreinte, les premières propositions de la campagne à mener. La fonction de veille qu'il exerce sur l'ensemble des évolutions de son secteur, lui permet de faire des recommandations qui tiennent compte des innovations ou des tendances en émergence. Il élabore l'ensemble du plan de communication et assure le pilotage opérationnel des projets dont il a la responsabilité. Dans ce cadre, il coordonne le travail de tous les acteurs mobilisés sur le projet, contrôle les réalisations produites à chacune des étapes clefs et gère le budget alloué.

Le Responsable de la Communication peut travailler au sein d'une entreprise ou dans des agences spécialisées dans la communication.

L'appellation du métier évoluant beaucoup ces dernières années le titre de responsable de communication tend vers des appellations plus tournées, par exemple, vers le marketing (sous l'appellation de responsable marketing, peut être désigné un professionnel responsable de la communication client), ou certaines spécialisations liées à la communication média, ou hors média, et ceci particulièrement au regard du développement d'Internet et des technologies du numérique. Des dominantes apparaissent dans les appellations, selon le lieu d'exercice du métier, en entreprise ou en agence.

Ces éléments de changement semblent accompagner les évolutions liées aux technologies de la communication pour une part, et d'autre part à celles du secteur économique et des marchés, qui mettent en avant la dimension commerciale, la communication étant un des moyens au service de cet objectif. Cependant si les activités diffèrent, la plupart des activités sont communes à la fonction et ce quel que soit son lieu d'exercice. Certains professionnels peuvent également se spécialiser sur un des créneaux Web, Médias, Hors Médias, Évènementiel, Relation Presses.

Les compétences évaluées concernent

La collaboration à l'élaboration de la stratégie de communication et à la négociation avec le client

l'élaboration du plan de communication

La formalisation d'un projet

La mise en œuvre, suivi et évaluation du projet

La coordination du travail des équipes projet et des prestataires externes

La gestion du budget du projet

La fonction de veille

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable de la Communication peut exercer ses activités en agence, en régie. Il peut aussi travailler en entreprise ou « l'annonceur », comme c'est le cas de grandes entreprises avec un service communication.

Il peut également être indépendant et il peut alors exercer avec un statut de « free-lance ».

Tous les secteurs d'activités sont concernés: industrie, services, secteur culturel, distribution, commerce, institutions publiques...etc.

Appellations du métier en entreprise :

Responsable marketing

Responsable communication

Responsable communication et marketing ...

Chargé de communication

Chargé de marketing et communication

Chargé des relations publiques

Attaché(e) de presse...etc

Appellations du métier en agence :

Responsable projet

Chef de publicité

Responsable clientèle

Chef de groupe, ...
 Responsable de communication, de communication externe, interne
 Chef de projet événementiel
 Média planneur
 Consultant en agence média

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations s'appient sur des productions à fournir par le candidat telles qu'elles peuvent être attendues dans le secteur professionnel.

Parmi ces productions, peuvent être citées :

L'analyse de la demande d'un commanditaire et l'identification de la problématique à traiter.

L'estimation du coût global du projet et sa planification

Une offre commerciale, en rapport avec une demande client, présentant les différents postes et leur coût global

La synthèse de la répartition, par acteur, de chacune des tâches afférentes au projet ...etc

Le titre peut également être obtenu par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail. Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans pour la VAE uniquement Pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas d'obtention partielle du titre, une session de rattrapage est prévue à la session suivante.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50 % des membres sont internes à l'organisme 50 % des membres sont extérieurs à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50 % des membres sont internes à l'organisme 50 % des membres sont extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X		50 % des membres sont internes à l'organisme 50 % des membres sont extérieurs à l'organisme
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		50 % des membres sont internes à l'organisme 50 % des membres sont extérieurs à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de la communication" avec effet au 03 mars 2012, jusqu'au 28 avril 2016.

Pour plus d'informations

Statistiques :

33 titulaires par an

<http://www.iicp.fr>

Autres sources d'information :

www.iicp.fr

<http://www.iicp.fr>

Lieu(x) de certification :

IICP Paris (Institut international de communication de Paris) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

IICP - Institut International de la Communication de Paris

6 rue Froment - 75011 Paris

Tel. 01 55 28 82 86

info@iicp.fr

www.iicp.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IICP - Institut International de la Communication de Paris

6 rue Froment - 75011 Paris

Tel. 01 55 28 82 86

info@iicp.fr

www.iicp.fr

Historique de la certification :

Certification précédente : [Responsable de la communication](#)

Certification suivante : [Responsable de la communication](#)